L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 9 au 10 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de : 21 h. 30 à 5 h. 40.

LES TRAVAILLEURS A L'HONNEUR

Voici la liste des médaillés du Travail de la dernière promotion :

Médaille soixantenaire : Dubrunfaut Jean, employé de commerce dans la Maison Vernier-Leuren.

Médaille rappel de vermeil : Baudiuin Arthur, comptable ; Bourgois Florimond, employé ; Catteau Léon, magasinier ; Deghouy Thérèrns Josephine, ouvrière tisserande ; Deledalle Marceau, employé ; Dessauv Albert, directeur aux Etablissements Roussel Père et Fils ; Desurmont Jules, employé ; Ducatteau Jules, employé ; Dupuis Laurence, contremaître ; Fournier Camille, chef d'impression ; Gadeyne Jules, manœuvre ; Gossens-Vandersarren Pauline, ouvrière ; Halluin Marie, ouvrière coupeuse ; Haroux Carlos, contremaître ; Lanoriou Charles, ouvrier ; Lepers Carlos, employé ; Menu Arthur, contremaître ; Meurisse Jean-Baptiste, ouvrier apprêteur ; Pillot Julien, employé ; Puraye Charles, manœuvre ; Renaux-Landrieux Thérèse, ouvrière étiqueuse ; Sinnaeve Jules, ouvrier teinturier ; Vansteenkiste Jules, ouvrier tisserand ; Veisse Marie, contremaîtresse.

Médaille de vermeil : Ancel Joseph, contremaître ; Beeckman Ernest, chef de rayon ; Bryon Albéric, contremaître ; Catoire Emile, directeur à la Société Anonyme des Etablissements Lemaire et Dillies ; Coetsier Adolphe, ouvrier dresseur ; Debocsère Henri, contrôleur ; Debrabander Emile, contremaître ; Decarne Henri, ouvrier rattacheur ; Defyve Clémence, ouvrière visiteuse ; Delahoutre Florence, ouvrière marqueuse ; Delebarre Jules, chef comptable ; Deledalle Marceau, employé ; Demarrielacre Béloni, ouvrier trieur ; Desbonnets-Goubet Hélène, ouvrière rattacheuse ; Desprez Clovis, coursier ; Destailleur Georges, employé ; Desurmont Jules, ouvrier caoutchoutier ; Deverseghers Julienne, contremaître ; Dhondt Jules, contremaître ; Dusosquelle Edouard, ex-ouvrier apprêteur ; Ducoin Emile, représentant ; Dumoulin Jean-Baptiste, ouvrier tisserand ; Dupire Henri, gardien ; Fix Charles, contremaître ; Forment Henri, ouvrier apprêteur ; Fournier Camille, chef d'impression ; Hillewig Jean, ouvrier mécanicien ; Jaussens Louise, ouvrière mesureuse ; Jandez Léon, employé ; Keirsbick Charles, contremaître ; Leconte Julien, contremaître ; Legrand Nicolas, contremaître ; Lejeune Arthur, ouvrier mécanicien ; Lorthiois Désire, livreur ; Masse Jean-Baptiste, ouvrier teinturier ; Masse-Vanhecke Constance, ouvrière empaqueteuse ; Meurillon Emile, chef de bureau ; Meurisse Jean-Baptiste, ouvrier apprêteur ; Milan Paul, directeur de l'Agence du Crédit Lyonnais ; Montagne-Vancromphaut Fernande, ouvrière bobineuse ; Parent Germaine, ouvrière piqueuse ; Penant Georges, ouvrier électricien ; Penniez César, livreur ; Renaux Anatole, contremaître ; Roussel-Debournay Marie, ouvrière ourdisseuse ; Scherpereel François, ouvrier debourreur ; Stevens Henri, contremaître ; Stoltz Auguste, ouvrier apprêteur ; Vandebundrie-Vanmesnen Irma, contremaître ; Vandermergel Hélène, apprêteur ; Vandenhende Charles, ouvrier fondonnier ; Vanhaelewyn Louis, employé ; Vanheuverzeyn Julien, ouvrier piqueur ; Vanpoppel Louis, apprêteur ; Vansteenkiste Jules, ouvrier tisserand ; Verbracken Joseph, ex-ouvrier encolleur ; Wattremez Jean-Baptiste.

(A suivre).

CERERIF

Farines composées sucrées, étudiées spécialement pour les enfants

Soyez en règle. — Des contraventions ont été dressées à la charge de MM. Auguste Ghiebert, 55 ans, 9, rue de Jemmappes à Lille, Robert Huile, 43 ans, 22, rue du Pont de Pierre à Cambrai; Thuilliez Achille, 43 ans, 2 bis, rue de Normandie à Tourcoing ; René Laude, étudiant, 82, boulevard Gambetta et W... M... 14 ans et A... F..., 16 ans, qui étaient en contravention avec le Code de la route.

HOTEL **EVIAN Splendide**

TENNIS — PLAGE — GOLF
CALME - CONFORT - REPOS

Résultats des concours 1943 au conservatoire de musique

Classes de solfège. Cours élémentaire, 2e Division. Professeurs : Mme Lecomte-Drouilé ; Mlle Vérier.

1re Nomination à l'unanimité : Leroy Colette.

1re Nomination : Jouclas Jeanine, Dubois Charles, Plouvier André, Leclercq Pierre, Dulieu Anne-Marie, Fiévet Simone, Lepers Georgette, Van Vynckt Noëllie, Wanin Jacques, Deladerrière Lucette, Desprez Gilbert, Chandallier Kléber, Deniau André, Vangasbecq Yvette, Cardon Maurice, Meurisse Violette, Caucheteux Annette.

2e Nomination à l'unanimité : Carrette Jeanne, Lesage Micheline.

2e Nomination. — Héras Suzette, Duhamel Jacques, Dupont Marcelle, Perche Jeannine, Renard Josiane, Grime Anny, Wanin Gérard, Joveneaux Marcel, Six Jean, Moutiez Micheline, Ledun Renée, Sobrie Micheline, Paeye André, Vandermeersch Elisabeth.

3e Nomination : Decottignies Francine, Sauvage Francis, Taquet Marcelle, Liagre Gérard, Vanderschaeghe Michel, Bourlez Victor, Cleynen René, Campagne Monique, Labitte Stéphane.

Faites votre situation dans la Police

Aucun diplôme n'est exigé. Les programmes et tous renseignements sur la constitution des dossiers sont contenus dans le guide gratuit N° 53, adressé par l'**Ecole du Foyer**, 18, avenue des Anglais, **Le Vésinet** (Seine)

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES

Le paiement se continuera au Bureau de Bienfaisance dans l'ordre numérique, d'après l'horaire suivant :

Jeudi 10 juin. — 8 h. 30 : 4.451 à 4.580 ; 9 h. : 4.581 à 4.757.

Belges. — 9 h. 30 : 1 à 230 ; 10 h. : 231 à 700 ; 11 h. : 701 à 910.

Prière de se conformer à cet horaire.

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILES ET REFORMES (Section des Veuves de guerre). — Les membres inscrites à la Section qui sont nées en 1876 et antérieurement à cette année, sont priées de passer à la permanence, « Au Foyer du Mutilé », tous les jours, de 14 h. à 18 h. Elles devront se munir de leur carnet de pension et de la carte provisoire de membre.

SOLIDARITE FAMILIALE (Secours mutuels). — Dimanche 13, de 10 à 11 heures au siège, Café Dubua, rue du Chemin de fer, Permanence.

Zoocalcion

Condiment minéral vitaminé

VOLAILLES, LAPINS et PORCS

En vente partout ou RIFF, Valenciennes

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Marie Donat, rue de Lannoy, 548 ; Jean-Claude Ptorgeerts, 67, r. des Anges ; Roland Seive, r. Bernard, 25, c. Bernard, 12 ; Yves Josson, r. St-André, appart. 13 ; Andrée Verspeeten, r. de Condé, 26, c. Vroman, 27 ; Micheline Delepierre, r. Edison, 38 ; Micheline Crépin, r. V.-Hugo, 156 ; Bernard-Dominique Dubua, r. E.-Zola, 29 ; Jacques Montagne, 73, avsn. de Flandre, à Croix.

Publications. — Alfred Lehembre, 30, r. Ed.-Vaillant, et Marcelle Rion, lisserande, 92, r. Ed.-Vaillant ; Robert Debsck, aide-chaudronnier, 71, rue Racine et Gisèle Bockstal, monitrice, 20, r. Ch.-Colomb ; Jean Bajot, laveur, 125, r. de l'Epeule, c. Govaert, 21 et Denise Hurteblue, visiteuse, 56, r. de la Justice, à Lys ; André Briot, charcutier, 8, rue du Gladimont, à Péronne (Somme) et Geneviève Biondiau, s. p., 125, r. de Charleroi.

Décès. — Palmyre Crousse, veuve Prévost, 67 ans, 74, r. H.-Regnault ; Jules Masschelein, 47 ans, 34, rue de Lorraine.

LES FILMS JEAN FUMIÈRE TOURNENT...

Après « **GUEULES NOIRES** », film réalisé sur la vie héroïque et anonyme des mineurs du Nord, le sympathique producteur JEAN FUMIÈRE prouve à nouveau qu'il n'oublie pas ses origines : actuellement F. MAZELINE tourne pour lui « **Venise maraîchère** » dans la région d'Amiens. Ce documentaire nous montrera l'existence pittoresque et inconnue du grand public des maraîchers de l'hortillonnage.

WASQUEHAL

LE REPAS GRATUIT AUX ENFANTS DE PRISONNIERS ET ORPHELINS DE GUERRE

C'est demain jeudi, à 13 h., que seront rassemblées en la salle des restaurants de la Filature du Nord, les cinquante enfants de Wasquehal Centre, invités au repas qui leur est offert gratuitement à la suite de diverses initiatives privées. Le jeudi suivant sera réservé aux vieillards de 70 ans et plus de l'agglomération du Centre. Les bénéficiaires recevront en temps utile leur invitation personnelle.

Bons de chaussures. — Des affiches apposées à la mairie, au bureau de ravitaillement, rue Jean Macé, au Petit Wasquehal, à la salle des fêtes du Capreau et à la boulangerie Lescieux, rue de Tourcoing, indiquent les numéros des bénéficiaires de bons de chaussures de toutes catégories. Les intéressés sont priés de se présenter au bureau de ravitaillement, rue Jean Macé au jour indiqué par les affiches.

Il est recommandé de se présenter au jour indiqué, les retardataires perdront irrévocablement le bénéfice de leurs bons.

LOTERIE NATIONALE

Sur 4 lots d'UN MILLION que comporte le tableau des lots, **les dixièmes du CRÉDIT DUNORD** ont gagné au dernier tirage :

2 LOTS d'UN MILLION avec les N° 664.192 et 615.824 et **4 LOTS de 500.000 FRS** avec les N° 443.820, 712.345 et 684.192, 615.824 (série B).

Achetez les dixièmes CRÉDIT DU NORD et P'TIT QUINQUIN... les dixièmes qui gagnent !

CROIX

Soyez en règle. — Durant ces derniers jours, plusieurs personnes ont fait l'objet d'une contravention. C'est ainsi que les services de police ont dressé 5 procès-verbaux pour défaut de plaque métallique d'identité à cycle ; 3 pour circulation tenderva ; 2 pour circulation à bicyclette sur un trottoir réservé aux piétons ; 2 pour défaut de pelle et pioche sur camion à gazogène ; 1 pour défaut de pièces d'identité ; 1 pour insuffisance de camouflage des lumières à une habitation.

Manque de correction. — Le 7 juin, vers 11 h. 45, le garde auxiliaire Vandewalle du Commissariat de Croix rédigeait un rapport de contravention à l'encontre du nommé Vandermeiren Roger, demeurant 60, rue du Tonkin à Croix pour circulation pendant une alerte.

Au moment où l'agent relevait l'identité du contrevenant, celui-ci arracha la carte des mains, la déchira en menus morceaux et l'insulta grossièrement. Il fut aussitôt mis en état d'arrestation et conduit au Poste de police. Après interrogatoire par M. le Commissaire de police de Croix, il a été déféré au Parquet.

Médaillés du Travail. — Dimanche 13 juin, de 10 h. 30 à 11 h. 30, permanence au local, Café du Progrès.

Perception des cotisations. Paiement allocations et secours M. S.P. et des primes d'honneur 2e et trimestre aux membres âgés de 75 ans et plus.

Exposition de travaux d'élèves à Ste-Anne. — Samedi 12 Juin, à 14 h. 30, dans une salle de l'Externat Ste-Anne, boulevard Zola aura lieu l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux des fillettes, du patronage de la paroisse St-Martin que dirige Sœur Anne-Marie des Sœurs de l'ouvrier.

L'exposition restera ouverte dimanche toute la journée et lundi après-midi. Les paroissiens de St-Martin sont invités à visiter cette exposition où ils trouveront de belles choses confectionnées par les fillettes.

Pour le colis des prisonniers. — Le Comité d'assistance aux prisonniers de guerre a reçu la somme de trois cents francs d'une personne qui a voulu conserver l'anonymat ; le Comité remercie le donateur.

Etat civil. — Décès : Delourms Aurélia, Vve Leroux, 68 ans, rue du Nord, 1.

FLERS

Fraude sur le lait. — Le Commissaire de police de Croix a fait opérer un prélèvement du lait au domicile de M. Crépel Charles, cultivateur, 2, rue Pascal à Flers-Bourg.

L'analyse faite par le laboratoire a permis de constater que le lait livré à la consommation était écrémé à 25 %. M. Crépel sera poursuivi pour tromperie sur la qualité de la marchandise.

Les gendarmes de Roubaix arrêtent une équipe de cambrioleurs qui opéraient à Ascq et à Annapes !

Au cours d'une enquête menée avec décision et célérité les gendarmes de la brigade de Roubaix viennent de mener à bien une opération qui a abouti à l'arrestation d'une équipe de cambrioleurs qui opéraient depuis des mois dans la région d'**Annappes** et d'**Ascq**. Cette opération fut conduite par l'adjudant chef Deramaux et les gendarmes Goudu, Perret, Maquet et Potelle.

Voici comment se déroulèrent les faits : Le 5 juin à 10 h. 30, la gendarmerie était alertée par un coup de téléphone émanant de la Mairie d'Annappes qu'un vol venait d'être commis dans la commune. Les gendarmes se rendirent aussitôt chez M. Julien Thieffry, 12, rue du Docteur Roux. Au cours de la nuit précédente, M. Thieffry avait été réveillé par un bruit anormal. Se mettant à la fenêtre, il aperçut des individus qui prenaient la fuite. Dans la cuisine M. Thieffry constata que des carreaux avaient été brisés ainsi qu'à la porte du garage. Les cambrioleurs qui étaient descendus à la cave y avaient pris quelques provisions et s'apprêtaient à manger dans le garage lorsqu'ils furent dérangés et dans leur fuite précipitée ils abandonnèrent une musette. Leur butin se montait à trois poules et un coq.

Grâce à la musette qui portait le nom Duhieux ou Dutieux les enquêteurs furent amenés chez un certain Dutrieux, 13 bis, carrière Truffaut qui purge actuellement une peine à Loos pour recel. Ils présentèrent à sa femme la musette en question comme s'ils venaient de la trouver sur la rue. La femme Dutrieux la reconnut aussitôt comme appartenant à son mari. Les gendarmes procédèrent à une visite domiciliaire et découvrirent dans la cave un sac contenant des débris de charbon et un peu de duvet de poule. Diverses bouteilles de champagne vides ainsi que de vin furent également découvertes. Dans la cuisine et la remise les enquêteurs trouvèrent tout un assortiment d'outils et de clés ainsi que des pots à conserve.

LA BANDE AVAIT COMMIS DE NOMBREUX VOLS

Munis de ces objets les gendarmes essayèrent d'en retrouver les propriétaires et bientôt furent assez heureux pour s'assurer que M. Tiétard, demeurant rue Marceau ; M. Fourmestraux, 2, route Nationale à Ascq ; M. Renard, 74, rue Nationale ; André Poncelet, 8, rue de Tournai, Mme Lerouge et Mme Fourmestraux tous domiciliés dans la même rue avaient été victimes de vols en 1942 et 1943 et que les objets retrouvés leur appartenaient bien.

Sur ces entrefaites, le beau-fils de Dutrieux Roger Devioo rentra chez sa mère. Il fut aussitôt mis en état d'arrestation. Après bien des dénégations il finit par reconnaître être l'auteur d'une quinzaine de vols commis depuis un an dans la région tant en compagnie de son beau-père qu'en celle de deux autres complices depuis l'incarcération de Dutrieux. Ces deux complices : Joseph Garreyn, 23 ans, ouvrier agricole, rue Pasteur et Henri Declerck, cafetier, route de Tournai furent arrêtés et après interrogatoire finirent par reconnaître leur culpabilité. La concubine de Declerck, Raymonde Legrand qui était au courant des vols sera poursuivie pour recel. Mais tandis que les trois hommes prenaient le chemin de la prison ainsi que Raymonde Legrand, la femme Dutrieux était laissée en liberté provisoire.

Voilà une opération rondement menée par nos gendarmes et qui met heureusement fin aux exploits d'une bande qui troublait fâcheusement la tranquillité des communes d'Ascq et d'Annappes.

LE GALA SPORTIF DU VENDREDI 11 JUIN AU PROFIT DES PRISONNIERS

L'inauguration par M. le Recteur de l'Académie de Lille de la salle d'Eudaction physique mise à la disposition des étudiants de notre université aura lieu le vendredi 11 juin 1943, à 20 heures, 24, rue Esquermoise.

L'éducation physique est devenue obligatoire depuis cette année pour les étudiants de première année. La direction régionale de l'E.G.S. et l'Université ont uni leurs efforts pour aménager cette vaste salle qui permettra, en cas de mauvais temps, de réaliser le programme hebdomadaire d'éducation physique et qui offrira d'une part aux étudiantes un local agréable pour la gymnastique harmonique et d'autre part aux étudiants, les installations matérielles pour l'initiation aux sports en salle (agrés, boxe, escrime, lutte, ping-pong, poids et haltère et même basket et volley-ball).

La soirée inaugurale de vendredi revêtira un éclat tout particulier du fait de la variété et de la qualité des manifestations sportives qui s'y dérouleront : matches de fleuret, d'épée et de sabre, présentation de danse rythmique, exhibition de boxe, de gymnastique, de ping-pong, de poids et haltères.

La participation de Michel Godin, ex-international universitaire d'escrime, de Tournon et Talliandier, ex-champions de France internationaux de sabre, de Herbaux, champion de France de poids et haltères 1942 ; de Vandromme, finaliste du championnat de France de gymnastique 1942 ; de Bouchard, finaliste du championnat de France de ping-pong 1943, ainsi que d'un grand nombre de champions régionaux et universitaires donne à cette soirée sportive un attrait exceptionnel.

La recette de cette soirée sera affectée aux œuvres en faveur des prisonniers. En raison du nombre relativement restreint des places, il est prudent de les retenir à l'avance, pavillon des Amis de Lille, Grand Place, à Lille.

Lisez **LES SPORTS DU NORD**

le grand hebdomadaire régional

EN VENTE LE SAMEDI

LE NUMERO : UN FRANC

WATTRELOS

MORT DE M. VINCENT LECLERCQ Vice-Président des Enfants de la Lyre

Nous apprenons la mort subite de M. Vincent Leclercq, le dévoué Vice-président des Enfants de la Lyre.

Né en 1879, M. Leclercq entra à l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » en 1892 et, de suite, il se fit remarquer par ses aptitudes musicales et tint longtemps le pupitre de solo flûtiste.

Très actif et dévoué, il se dépensa sans compter pour sa chère musique qu'il voulait toujours voir prospérer.

Médaillé une première fois en 1930, il reçut, en 1936, la Médaille du Gouvernement et de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais et, l'an dernier, il était proposé par la Fédération pour la Médaille de Vermeil, la plus haute distinction que peut prétendre une musicien.

Signalons que le défunt était le fils de M. V. Leclercq, qui fut longtemps président des Enfants de la Lyre.

Les funérailles de M. Leclercq auront lieu le vendredi 11 courant, à 9 h. 30.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Poste, 15, Wattrelos.

Vélo volé. — M. Eugène Guillory, chauffeur à la S.N.C.F., demeurant 21, rue Gambetta, à Wattrelos, a eu son vélo volé au dépôt de la S.N.C.F., rue du Mont-à-Leux, où il l'avait remisé durant la journée.

Sur plainte la police enquête afin de découvrir le voleur.

Vol de numéraire. — A l'occasion d'une fête organisée au Patronage de Sainte Thérèse, Mme Deraclnois servait à un comptoir de bonbons.

Ayant dû s'absenter un moment, Mme Deraclnois eut la désagréable surprise de constater qu'un adroit filou lui avait dérobé une somme de 894 francs qui se trouvait dans sa caisse.

Une plainte ayant été déposée le service de police procède à une enquête afin de découvrir le voleur.

Chez les enfants de la Lyre. — Dimanche, au cours d'une réunion des dirigeants et musiciens de l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre », une manifestation s'est déroulée en l'honneur de M. A. Duhamel, à l'occasion des 40 années de Direction de cette belle harmonie.

On remarqua la présence des dirigeants de l'Harmonie ; de M. Duthoit, adjoint au maire, et des délégués des Sociétés de la Ville.

M. Merville, président des Enfants de la Lyre, félicita M. Duhamel à l'occasion des 40 années de présence comme directeur des Enfants de la Lyre et du renom qu'il fit prendre à la Société durant ces quarante ans.

En lui remettant des fleurs M. Merville, fit des vœux pour le conserver longtemps encore à la tête de l'Harmonie.

M. Tiers, président de la commission civile, s'associa aux paroles élogieuses adressées à M. Duhamel et M. Duthoit, adjoint au maire, apporta les vœux de l'administration municipale.

M. Duhamel, très ému de ces marques de sympathie remercia tout le monde et félicita les dirigeants et musiciens du bel esprit de camaraderie qui règne dans les Enfants de la Lyre.

Un vin d'honneur clôtura cette belle manifestation de sympathie.

Travailleurs en Allemagne — Demande de délégation familiale. — Les familles des ouvriers partis en Allemagne sont invitées à se présenter à la Mairie, Bureau du Secrétariat, 3e et 4e guichet, et en vue d'établir leur demande de délégation familiale. Les intéressés devront se munir d'un certificat de non-imposition, des certificats de salaire pour chacun des membres de la famille qui travaille, d'une lettre ou enveloppe attestant la présence du soutien en Allemagne.

Etat civil. — Naissances : Bernard Carette, rue des Poilus, 2 ; Gilbert Naels, rue des Poilus, 2 ; Mauricette Vandendriessche, rue du Nouveau-Monde, 21 ; Arlette Devriese, rue des Poilus, 2.

Décès : André Quénoy, 15 ans, rue des Poilus, 2 ; Elie Rollot, 79 ans, rue de l'Union, 12 ; Jules Carlier, 79 ans, rue Gambetta, 2.

ORIT

Vous êtes prié d'assister à l'obit qui aura lieu le lundi 14 Juin, à 10 h., en l'église Notre Dame de Lourdes, Chapelle d'Armentières, pour le repos de l'âme de

Marcel DEVOS

décédé le 27 Mai, à l'âge de 21 ans.

De la part de : M. et Mme DEVOS-ELBERS, ses parents ; M. Jean GUEMART (en captivité), Mme GUEMART-DEVOS et leurs enfants, M. et Mme BENEZECK-DEVOS et leurs enfants, ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces et toute la famille.

Il ne sera envoyé aucun faire-part, cet avis en tenant lieu. 3.115

HEM

Colis aux prisonniers. — Le Comité local d'Assistance aux Prisonniers de guerra procédera à la confection du 28e colis, en Mairie, Samedi 12 Juin.

Les familles voudront bien se présenter à 13 h. 30 : lettres A, B, C et D ; 15 h. 30 : E à P ; 17 h. : R à W.

Se munir de la carte de colis, de l'étiquette-adresse. Prendre du papier ficelle et deux emballages pour sucre et biscuits.

Etat civil. — Naissance. — Willsart Christiane, r. du Bas-Voisinage, 166.

Publications. — Douchet Louis, rue du Bas-Voisinage, 28, et Desnerck Marie, 28, r. du Bas-Voisinage.

Décès. — Bayart Henri, 52 ans, boul. Clémenceau, 59 ; Vanmassenhove, Louis, 57 ans, 11, ranges Delalle ; Rouanet Alexandrina, épouse Boussemart, 50 ans, boul. Clémenceau, 55 ; Dumoulin Edouard, 78 ans, r. J.-Guesde, 87 ; Larivière Edouard, r. J.-Guesde, 35.

LEERS

Les femmes terribles. — Mme Pladys-Aaernout, 33 ans, sans profession, domiciliée, rue de Roubaix, 97, est douée d'une colère peu commune et malheur à qui l'a vexée, car elle fait preuve aussitôt d'excès.

Mlle Antonia Gauthier, 19 ans, domiciliée, rue de Roubaix, 147, en a subi dimanche la douloureuse expérience, car vers 23 h., en regagnant son domicile, elle fût violemment attaquée par la mégère qui s'était embusquée dans un coin pour être sûre de ne pas la manquer. Après l'avoir copieusement accablée d'injures, elle en vint aux coups et afin d'accentuer encore ses mouvements de colère elle la frappa à l'aide d'un bricaillon dont elle s'était armée.

Mlle Gauthier se défendit tant bien que mal, mais ne put que difficilement se protéger contre le bras de la violente femme qui à maintes reprises s'abattit sur elle et dont elle porte des traces prononcées des coups reçus.

Les raisons de cette lutte sont assez difficiles à déterminer et lundi matin, après avoir été visitée par le docteur Lecouffe, qui lui délivra un certificat, Mlle Gauthier déposa une plainte au bureau de police. A noter que depuis dimanche, Mme Pladys a quitté son domicile et qu'elle reste introuvable.

Etat Civil. — Décès : Eiol Fauvarque, 62 ans, rue de Wattrelos, 71.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le peintre avait volé les tapis. — Le nommé Clérot Désiré, 47 ans, ouvrier peintre, demeurant à Lille, 91, rue Léon-Gambetta, a fait l'objet d'un procès-verbal sur plainte de M. Staes Marcel, cabaretier, 129, avenue de la République, qui lui reproche de lui avoir dérobé deux tapis et 50 kilos de charbon dans le courant de la semaine dernière.

Interrogé, Clérot a reconnu avoir dérobé ces deux tapis, mais déclare n'avoir soustrait qu'un morceau de charbon de 3 kilos.

On a volé des pommes de terre, des poules et des coqs. — Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : M. Grouzé Henri, maraîcher, demeurant Pavé Stratégique, 6, pour vol de 70 plants de pommes de terre, commis au cours de la nuit du 6 au 7 juin, dans un champ lui appartenant, sis à Marcq-en-Barœul, Pavé Stratégique. Préjudice : 150 francs.

— M. Balloy Joseph, cultivateur, demeurant 192, rue de Tourcoing, pour vol de 100 plants de pommes de terre commis au cours de la nuit du 7 au 8 juin, dans un champ lui appartenant, sis chemin Poivré. Préjudice non fixé.

— M. Grimbelle Alfred, cultivateur, 141, chemin Poivré, pour vol de 20 poules et de 2 coqs, commis dans son poulailler, au cours de la nuit du 7 au 8 juin. Préjudice : 5.000 francs.

Un poulailler dévalisé. — Au cours de la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans la ferme de M. Alfred Grinbelle, cultivateur, Chemin Poivré, 141, et se sont emparés après effraction, de 20 poules et de 2 coqs.

Conseil Municipal. — Réunion jeudi 10, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons pour le quartier du Bourg aura lieu jeudi 10 juin, à l'Hôtel de Ville, de 9 h. à 10 h., Bureau des Infirmières.

Trois lapins disparaissent. — M. Lewandowski Wensel, demeurant à Wambrechies, 31, rue de Marquette, a déposé plainte pour vol de trois lapins, commis au cours de la nuit du 5 au 6 courant, dans un clapier derrière son habitation. Préjudice non fixé.

LILLE

Tribunal correctionnel

Les profits du facteur. — Paul Leclercq, 58 ans, facteur, rue Lamblin, à **Ronchin**, était chargé de transporter des colis de **Fâches-Thumesnil** à **Ronchin**. Il recevait également lettres, colis et télégrammes. Une personne ayant trouvé dans le colis remis par Leclercq une brique au lieu de victuailles porta plainte. Une perquisition opérée chez Leclercq confondit ce dernier qui avait déclaré être étranger à ces malversations. Sa femme, pour complicité, a comparu avec lui devant le tribunal correctionnel, lequel a condamné le mari à huit mois d'emprisonnement ; la femme à six mois avec sursis et 3 000 fr. d'amende.

Le bien d'autrui. — Pour vol d'un couteau dans un magasin, un mois avec sursis et 600 fr. d'amende à Louis Duflot, 63 ans rentier à **Fretin**.

— Egalement pour vol, quinze jours avec sursis à Edmonde Delaruelle de **Fâches-Thumesnil**.

— Trois mois d'emprisonnement à Raymonde Caridroit, domicilée à **Divion**, qui a vendu à son profit le mobilier de son ami, celui-ci a obtenu 10.000 fr. de dommages-intérêts.

— La même Caridroit Raymonde avait soustrait de l'argent et des vêtements à sa patronne. Trois mois avec confusion.

— Trois mois avec sursis et 600 francs d'amende à Albert Charles, peintre à **Linselles**, pour vol de charbon au collège de Tourcoing.

— Deux mois à Charles Martel, sans domicile connu pour avoir détourné des sommes d'argent qu'il avait empruntées d'une parente pour en faire un usage déterminé.

Violences. — Deux mois avec sursis et 6.000 fr. d'amende à Arthur Toussaient, rue du Commandant-Bossut, à **Wattrelos**, pour avoir frappé sa femme.

— Un mois avec sursis à Achille Decuypère, de **Roubaix**, pour avoir frappé un camarade, comme lui, hospitalisé. Celui-ci a obtenu 1 fr de dommages-intérêts.

Le trafic des capitaux. — Maurice Delours, actuellement en Belgique, avait tenté d'importer 44.000 francs en devises étrangères. Huit jours par défaut et 44.000 francs d'amende pour le délit douanier et 30.000 fr. pour le délit de droit commun.

L'adultère. — Poursuivies pour adultère, sur plaintes de leurs maris, ont été condamnées : Louise Becquart, femme Verhaye, à trois mois d'emprisonnement ; Léa Coquelet, femme Beauvois, à la même peine. Leurs complices, Maurice Valche, rue de Marquette, à **La Madeleine**, et Léon Rault, garçon de bureau, boulevard Montebello à **Lille** ont été frappés de trois mois d'emprisonnement.

La hausse illicite. — Pour hausse illicite sur du beurre, 5.000 fr. d'amende à Alphonse Dassonneville, 43 ans, laitier à **Lomme**.

La fraude. — Un mois et deux amendes de 500 fr. à Marie Rétif, femme Carette, qui a été trouvée en possession à son domicile, à **Marcq-en-Barœul**, de 2 kg. de tabac étranger.

Affaires diverses. — Huit jours à Marcel Quémier, rue de Tournai, à **Lille**, pour outrages à agent ; même peine avec sursis à Marie Busquet, de **Ronchin**, pour même délit.

Et l'autorisation ? — Raymond Caullery, cafetier, à Roubaix, 262, rue Jules Guesde, était poursuivi pour avoir vendu du curaçao et du Cherry-Brandy alors que la licence qu'il possédait ne l'y autorisait pas. Il a été condamné à 2.400 francs d'amende.

Violents. — Hercule Parent, entrepreneur de battage, à Ascq et Yvon Herbaux, employé à la delesse passive, rue des Ecoles, à Helemmes, se sont portés des coups le 14 décembre 1942 : 600 fr. d'amende au premier ; 15 jours et 600 fr. au second.

L'exportation. — J. Olbreschts, négociant, domicilié en Belgique, a tenté de transporter en Belgique, de la viande et du beurre. Il a été condamné à 15 jours d'emprisonnement, 1.500 fr. d'amende, à une amende de 500 fr. et une astreinte de 300 fr.

Le bien d'autrui. — Juliana Dutemple, sans domicile connu, avait formé opposition à un jugement la condamnant à 6 mois d'emprisonnement pour vol d'argent et d'objets de toilette, à M. Edmond Willaert, garagiste, à Lille. La peine a été ramenée à 3 mois avec sursis. La partie civile a obtenu 20.000 francs de dommages-intérêts.

Le trafic des cartes. — Albert Clavier, chauffeur, rue Florimond Crépin, à Haubourdin, avait acheté des cartes d'alimentation à raison de 150 francs l'unité, cartes avec lesquelles il achetait des denrées. Il a été condamné à 1.500 fr. d'amende.

Escroc. — Pierre Prenet, représentant de commerce, a détourné des sommes d'argent qu'il s'est fait remettre au moyen de manœuvres frauduleuses : 1 an d'emprisonnement avec confusion.

Le cuivre. — 3 mois par défaut à Joseph Cyanecki, manœuvre, à Lens, pour vol de 30 kilos de cuivre au préjudice de la Compagnie des Mines de Lens.

Jeunes voleurs de vélos

Trois jeunes voleurs de vélos ont été arrêtés et déférés au Parquet. Il s'agit de Jean Denisne, 18 ans, sans domicile fixe, Emile Notot, 19 ans, mécanicien, s. d. f. et M. D..., 15 ans, s. d. f.

Le 3 juin dernier, ils ont dérobé une bicyclette appartenant à M. Martin, 237, boulevard de la Liberté ; le 31 mai, ils en ont dérobé une autre appartenant à Mme Dugré, 14, rue Chateaubriand, et, le 28 mai dernier, ils se sont emparés d'un manteau de fourrure appartenant à Mme Rogenort, 13, place Simon-Vollant.

Les deux bicyclettes dérobées ont été restituées à leurs propriétaires.

Quant au manteau de fourrure, il aurait été vendu pour une somme de 1.300 fr. à une dame qui n'a pu être identifiée.

LES PLAINTES DU JOUR

La police enquête sur plainte de : Mlle Podevin, 14, rue du Palais de Justice (Dunkerque), pour vol d'une valise contenant 1.500 fr. d'effets ; M. A. Ragot, 111, avenue de Dunkerque, pour vol de vêtements, pantoufles, cigarettes, au « Centre d'initiative professionnelle » ; M. A. Flouquet, 20, Grand Place, pour vol de son auto stationnant boulevard de la Liberté ; M. P. Flitz, d'Ardres, pour vol d'une valise contenant un complet d'homme et du linge, square Jussieu ; M. Dieudonné, 64, rue de Jemmappes, pour vol d'une alliance en or, d'une bague en or, d'une bague en argent avec saphir. Préjudice total, 20.000 à 25.000 francs.

Une EXPOSITION de PEINTURES

Nous devons signaler une intéressante exposition de peinture de notre ancien collaborateur, M. Lucien DELRUE, qui a lieu, en ce moment, aux magasins Dhainaut, rue Nationale. M. Lucien Delrue expose une série de jolies aquarelles de tonalités claires, au dessin net, ferme, précis, qui retiennent l'attention des passants et des visiteurs. Ces œuvres d'art, en leur ayant une et adroite stylisation, présentent, évoquent, en de séduisants aspects, des sites du lac Léman, de la Côte d'Azur, etc...

Retenons spécialement une grande vue sur le lac de Genève avec les cimes imposantes des hautes Alpes comme fond de tableau et des arbres agréablement disposés autour d'un vieux manoir qui baigne le pied de ses murailles dans les eaux tranquilles du lac. Citons encore une vue de la mer à travers les pins, sur les bords de la Méditerranée enchanteresse, et une cour de villa méditerranéenne toute parée d'une végétation tropicale où le palmier joue son rôle. Au résumé, un aimable ensemble dont il convient de féliciter l'auteur.

Qu'avez-vous perdu ?

Liste des objets trouvés au cours du mois de mai 1943 et non réclamés : deux montres-bracelets, un bracelet d'identité métal jaune, une bague en métal blanc avec pierre, un bracelet en métal blanc, une broche en métal blanc, une broche en métal jaune, une chaîne en métal blanc avec pendentif, deux parapluies de dame, une petite fourrure marron, trois paires de gants, deux gants dépareillés, une paire de lunettes, un sac à main de fillette, onze porte-monnaie avec sommes diverses, diverses d'argent : 2.000, 700, 400, 350, 135, 100, 80, 50, 40 et 20 fr. ; une serviette en cuir, un coude en acier, une musette en toile contenant une gamelle, un sac à provisions, une serviette contenant un maillot de bain et un bonnet, un paquet de biscuits, neuf bobines de soie, un imperméable, une jupe et des bas de femme, un paquet de chaînes pour motocyclette, un chapeau d'homme, trois enjoliveurs pour automobile, un sac contenant des bas, un couteau de poche, un soulier de femme, un chaussson de laine pour